

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 31 janvier 2019

Monsieur Jean Cataford
Groupe de médecine de famille
Laurier de la Pinière
100-3395, boulevard de la Pinière
Terrebonne (Québec) J6X 4N1

Monsieur,

À la suite de votre demande d'adhésion au Programme de financement et de soutien professionnel GMF (Programme), je vous annonce que je reconnais le Groupe de médecine de famille (GMF) Laurier de la Pinière, en date du 1^{er} avril 2019, conformément au Programme.

Par cette reconnaissance d'adhésion, le GMF s'engage à respecter les obligations prévues au Programme ainsi que les heures d'ouverture inscrites dans la demande d'adhésion à ce Programme.

En soutien à ses activités et en considérant le résultat de l'évaluation du nombre de patients inscrits pondérés, je reconnais au GMF Laurier de la Pinière le niveau 1 en vertu du Programme. Une autre lettre confirmant le financement et le soutien professionnel octroyés au GMF suivra sous peu.

Je réitère toute l'importance que le ministère de la Santé et des Services sociaux accorde à l'amélioration de l'accès aux services de proximité et à leur adaptation aux besoins de la population québécoise. Le suivi des patients en GMF est un élément essentiel à cette amélioration, notamment en favorisant une approche axée sur les besoins des patients. J'en profite pour vous remercier de votre engagement envers les Québécoises et les Québécois.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. M. Daniel Castonguay, CISSS de Lanaudière
M. Philippe Éthier, CIUSSS de Lanaudière
M^{me} Manon Hervieux, CIUSSS de Lanaudière
M. Harry-Max Prochette, Département régional de médecine générale

N/Réf. : 18-MS-00871-19

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 19 mars 2019

Madame Gaëlle Camus
Groupe de médecine de famille
CLSC du Plateau-Mont-Royal
4625, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2H 2B4.

Madame,

À la suite de votre demande d'adhésion au Programme de financement et de soutien professionnel GMF (Programme), je vous annonce que je reconnais le Groupe de médecine de famille (GMF) CLSC du Plateau-Mont-Royal, en date du 1^{er} mai 2019, conformément au Programme.

Par cette reconnaissance d'adhésion, le GMF s'engage à respecter les obligations prévues au Programme ainsi que les heures d'ouverture inscrites dans la demande d'adhésion.

En soutien à ses activités et en considérant le résultat de l'évaluation du nombre de patients inscrits pondérés, je reconnais au GMF CLSC du Plateau-Mont-Royal le niveau 1 en vertu du Programme. Une autre lettre confirmant le financement et le soutien professionnel octroyés au GMF suivra sous peu.

Je réitère toute l'importance que le ministère de la Santé et des Services sociaux accorde à l'amélioration de l'accès aux services de proximité et à leur adaptation aux besoins de la population québécoise. Le suivi des patients en GMF est un élément essentiel à cette amélioration, notamment en favorisant une approche axée sur les besoins des patients. J'en profite pour vous remercier de votre engagement envers les Québécoises et les Québécois.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. M^{me} Sonia Bélanger, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
M^{me} Marie-Ève Brunelle, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
M^{me} Julie Lajeunesse, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
M. François Loubert, Département régional de médecine générale

N/Réf. : 19-MS-00651-01

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 18 mars 2019

Monsieur Peter Steinmetz
Groupe de médecine de famille
TMHC
5655, Park Avenue
Montréal (Québec) H2V 4H2

Monsieur,

À la suite de votre demande d'adhésion au Programme de financement et de soutien professionnel GMF (Programme), je vous annonce que je reconnais le Groupe de médecine de famille (GMF) TMHC, en date du 1^{er} avril 2019, conformément au Programme.

Par cette reconnaissance d'adhésion, le GMF s'engage à respecter les obligations prévues au Programme ainsi que les heures d'ouverture inscrites dans la demande d'adhésion.

En soutien à ses activités et en considérant le résultat de l'évaluation du nombre de patients inscrits pondérés, je reconnais au GMF TMHC le niveau 1 en vertu du Programme. Une autre lettre confirmant le financement et le soutien professionnel octroyés au GMF suivra sous peu.

Je réitère toute l'importance que le ministère de la Santé et des Services sociaux accorde à l'amélioration de l'accès aux services de proximité et à leur adaptation aux besoins de la population québécoise. Le suivi des patients en GMF est un élément essentiel à cette amélioration, notamment en favorisant une approche axée sur les besoins des patients. J'en profite pour vous remercier de votre engagement envers les Québécoises et les Québécois.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. M^{me} Sonia Bélanger, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
M^{me} Marie-Ève Brunelle, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
M^{me} Julie Lajeunesse, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
M. François Loubert, Département régional de médecine générale

N/Réf. : 19-MS-00651-02

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 18 mars 2019

Madame Gia Khanh Nguyen
Groupe de médecine de famille
MédiCentre LaSalle
1500, avenue Dollard, bureau 201
Montréal (Québec) H8N 1T5

Madame,

À la suite de votre demande d'adhésion au Programme de financement et de soutien professionnel GMF (Programme), je vous annonce que je reconnais le Groupe de médecine de famille (GMF) MédiCentre LaSalle, en date du 1^{er} avril 2019, conformément au Programme.

Par cette reconnaissance d'adhésion, le GMF s'engage à respecter les obligations prévues au Programme ainsi que les heures d'ouverture inscrites dans la demande d'adhésion.

En soutien à ses activités et en considérant le résultat de l'évaluation du nombre de patients inscrits pondérés, je reconnais au GMF MédiCentre LaSalle le niveau 2, en vertu du Programme. Une autre lettre confirmant le financement et le soutien professionnel octroyés au GMF suivra sous peu.

Je réitère toute l'importance que le ministère de la Santé et des Services sociaux accorde à l'amélioration de l'accès aux services de proximité et à leur adaptation aux besoins de la population québécoise. Le suivi des patients en GMF est un élément essentiel à cette amélioration, notamment en favorisant une approche axée sur les besoins des patients. J'en profite pour vous remercier de votre engagement envers les Québécoises et les Québécois.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. M^{me} Nadine Larente, CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal
M. François Loubert, Département régional de médecine générale
M^{me} Lynne McVey, CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal
M. Marc Pineault, CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

N/Réf. : 19-MS-00651-03

Québec, le 8 mai 2019

Monsieur Bernard Turcotte
Groupe de médecine de famille
Berthier-Saint-Jacques
788, rue Gilles-Villeneuve
Berthier (Québec) J0K 1A0

Monsieur,

À la suite de votre demande d'adhésion au Programme de financement et de soutien professionnel GMF (Programme), je vous annonce que je reconnais le Groupe de médecine de famille (GMF) Berthier-Saint-Jacques conformément au Programme.

Par cette reconnaissance d'adhésion, le GMF s'engage à respecter les obligations prévues au Programme ainsi que les heures d'ouverture inscrites dans la demande d'adhésion à ce Programme.

En soutien à ses activités et en considérant le résultat de l'évaluation du nombre de patients inscrits pondérés, je reconnais au GMF Berthier-Saint-Jacques le niveau 2 en vertu du Programme. Une autre lettre confirmant le financement et le soutien professionnel octroyés au GMF suivra sous peu.

Je réitère toute l'importance que le ministère de la Santé et des Services sociaux accorde à l'amélioration de l'accès aux services de proximité et à leur adaptation aux besoins de la population québécoise. Le suivi des patients en GMF est un élément essentiel à cette amélioration, notamment en favorisant une approche axée sur les besoins des patients. J'en profite pour vous remercier de votre engagement envers les Québécoises et les Québécois.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. M. Serge Bergeron, CISSS de Lanaudière
M. Daniel Castonguay, CISSS de Lanaudière
M^{me} Manon Hervieux, CISSS de Lanaudière
M. Harry-Max Prochette, Département régional de médecine générale

N/Réf. : 19-MS-00651-04

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 3 juin 2019

Monsieur Jacob Gaston Assayag
Groupe de médecine de famille
Clinique Médicale Référence MD
3232, rue Bélanger Est, 2^e étage
Montréal (Québec) H1Y 3H5

Monsieur,

À la suite de votre demande d'adhésion au Programme de financement et de soutien professionnel GMF (Programme), je vous annonce que je reconnais le Groupe de médecine de famille (GMF) Clinique Médicale Référence MD, conformément au Programme.

Par cette reconnaissance d'adhésion, le GMF s'engage à respecter les obligations prévues au Programme ainsi que les heures d'ouverture inscrites dans la demande d'adhésion à ce Programme.

En soutien à ses activités et en considérant le résultat de l'évaluation du nombre de patients inscrits pondérés, je reconnais au GMF Clinique Médicale Référence MD le niveau 1 en vertu du Programme. Une autre lettre confirmant le financement et le soutien professionnel octroyés au GMF suivra sous peu.

Je réitère toute l'importance que le ministère de la Santé et des Services sociaux accorde à l'amélioration de l'accès aux services de proximité et à leur adaptation aux besoins de la population québécoise. Le suivi des patients en GMF est un élément essentiel à cette amélioration, notamment en favorisant une approche axée sur les besoins des patients. J'en profite pour vous remercier de votre engagement envers les Québécoises et les Québécois.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. M^{me} Martine Leblanc, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
M. Sylvain Lemieux, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
M. François Loubert, Département régional de médecine générale

N/Réf. : 19-MS-00651-05

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 13 juin 2019

Monsieur Réal Barrette
Groupe de médecine de famille
de la Cité Parc Lafontaine
1851, rue Sherbrooke Est, bureau 1110
Montréal (Québec) H2K 4L5

Monsieur,

À la suite de votre demande d'adhésion au Programme de financement et de soutien professionnel GMF (Programme), je vous annonce que je reconnais le Groupe de médecine de famille (GMF) de la Cité Parc Lafontaine, en date du 1^{er} juillet prochain, conformément au Programme.

Par cette reconnaissance d'adhésion, le GMF s'engage à respecter les obligations prévues au Programme ainsi que les heures d'ouverture inscrites dans la demande d'adhésion à ce Programme.

En soutien à ses activités et en considérant le résultat de l'évaluation du nombre de patients inscrits pondérés, je reconnais au GMF de la Cité Parc Lafontaine le niveau 1 en vertu du Programme. Une autre lettre confirmant le financement et le soutien professionnel octroyés au GMF suivra sous peu.

Je réitère toute l'importance que le ministère de la Santé et des Services sociaux accorde à l'amélioration de l'accès aux services de proximité et à leur adaptation aux besoins de la population québécoise. Le suivi des patients en GMF est un élément essentiel à cette amélioration, notamment en favorisant une approche axée sur les besoins des patients. J'en profite pour vous remercier de votre engagement envers les Québécoises et les Québécois.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. M^{me} Sonia Bélanger, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
M^{me} Marie-Ève Brunelle, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
M^{me} Julie Lajeunesse, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
M. François Loubert, Département régional de médecine générale

N/Réf. : 19-MS-00651-06

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 6 juin 2019

Madame Martine Pronovost
Groupe de médecine de famille de l'Énergie
1295, boulevard Saint-Sacrement
Shawinigan (Québec) G9N 3M8

Madame,

À la suite de votre demande d'adhésion au Programme de financement et de soutien professionnel pour les groupes de médecine de famille (GMF), je vous annonce que je reconnais le GMF de l'Énergie, conformément au Programme.

Par cette reconnaissance d'adhésion, le GMF s'engage à respecter les obligations prévues au Programme ainsi que les heures d'ouverture inscrites dans la demande d'adhésion à ce Programme.

En soutien à ses activités et en considérant le résultat de l'évaluation du nombre de patients inscrits pondérés, je reconnais au GMF de l'Énergie le niveau 1 en vertu du Programme. Une autre lettre confirmant le financement et le soutien professionnel octroyés au GMF suivra sous peu.

Je réitère toute l'importance que le ministère de la Santé et des Services sociaux accorde à l'amélioration de l'accès aux services de proximité et à leur adaptation aux besoins de la population québécoise. Le suivi des patients en GMF est un élément essentiel à cette amélioration, notamment en favorisant une approche axée sur les besoins des patients. J'en profite pour vous remercier de votre engagement envers les Québécoises et les Québécois.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. M. Carol Fillion, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
M. Pierre Martin, Département régional de médecine générale
M^{me} Kim Skorupski, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

N/Réf. 19-MS-00651-07

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 13 février 2019

Monsieur Jean-François Plante
Groupe de médecine de famille
Clinique Médicale Cité Mirabel
11800, rue de Chaumont, bureau 300
Mirabel (Québec) J7J 0T8

Monsieur,

À la suite de votre demande d'adhésion au Programme de financement et de soutien professionnel GMF (Programme), je vous annonce que je reconnais le Groupe de médecine de famille (GMF) Clinique Médicale Cité Mirabel, en date du 1^{er} avril 2019, conformément au Programme.

Par cette reconnaissance d'adhésion, le GMF s'engage à respecter les obligations prévues au Programme ainsi que les heures d'ouverture inscrites dans la demande d'adhésion à ce Programme.

En soutien à ses activités et en considérant le résultat de l'évaluation du nombre de patients inscrits pondérés, je reconnais au GMF Clinique Médicale Cité Mirabel le niveau I en vertu du Programme. Une autre lettre confirmant le financement et le soutien professionnel octroyés au GMF suivra sous peu.

Je réitère toute l'importance que le ministère de la Santé et des Services sociaux accorde à l'amélioration de l'accès aux services de proximité et à leur adaptation aux besoins de la population québécoise. Le suivi des patients en GMF est un élément essentiel à cette amélioration, notamment en favorisant une approche axée sur les besoins des patients. J'en profite pour vous remercier de votre engagement envers les Québécoises et les Québécois.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. Mme Marie-France Beaulieu, CISSS des Laurentides
M. Jean-François Foisy, CISSS des Laurentides
Mme Louise Gaudet, Département régional de médecine générale
Mme Lynda Thibeault, CISSS des Laurentides

N/Réf. : 19-MS-00651

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 4 juin 2019

Madame Sophie Claude
Médecin responsable GMF
Monsieur Bernard Fallu
Médecin responsable GMF-R
Groupe de médecine de famille
Val-Bélair – Valcartier – Sainte-Catherine
1147, boulevard Pie-XI Nord, bureau 202
Québec (Québec) G3K 2P8

Madame,
Monsieur,

Je vous annonce l'octroi de la désignation réseau au Groupe de médecine de famille (GMF) Val-Bélair – Valcartier – Sainte-Catherine, en vertu du Programme de désignation réseau pour les groupes de médecine de famille (Programme). Le site où seront offerts les services réseau sera la Clinique médicale Val-Bélair, située au 1147, boulevard Pie-XI Nord, bureau 202 à Québec.

Par cette désignation, le GMF s'engage à respecter l'ensemble des obligations prévues au Programme. En soutien à ses activités et en considérant le résultat de l'évaluation du nombre de consultations pour une désignation réseau, je reconnais au GMF Val-Bélair – Valcartier – Sainte-Catherine le niveau I en vertu du Programme à compter du 1^{er} avril dernier. Une autre lettre confirmant le financement et le soutien professionnel octroyés au GMF suivra sous peu.

Je réitère toute l'importance que le ministère de la Santé et des Services sociaux accorde à l'amélioration de l'accès aux services de première ligne et à leur adaptation aux besoins de la population québécoise.

...2

L'accès à des services médicaux en première ligne pour répondre à des besoins urgents simples et semi-urgents est un élément essentiel à cette amélioration. J'en profite pour vous remercier de votre engagement envers les Québécoises et les Québécois.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. M. Jacques Bouchard, CIUSSS de la Capitale-Nationale
M. Michel Delamarre, CIUSSS de la Capitale-Nationale
M. Pierre Laliberté, CIUSSS de la Capitale-Nationale
M. Caroline Lamontagne, CIUSSS de la Capitale-Nationale

N/Réf. : 19-MS-04863